

# RÈGLEMENT

## « Jeu IDEAL 2023 »

### **Article 1 : Société organisatrice**

La Société AC MARCA IDEAL, Société par Actions Simplifiée immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro B 971 502 869 et dont le siège social se trouve au 65 rue Alexandre Dumas – CS 10314 – 69518 VAULX EN VELIN, ci-après dénommée « Société Organisatrice » ou « IDEAL », organise, du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre 2023, un jeu avec obligation d'achat intitulé « Jeu concours lave-linge » et tirage au sort.

### **Article 2 : Annonce du jeu**

Le jeu est annoncé dans les magasins participants sur fronton de box et bulletin de participation. Le jeu est disponible dans l'ensemble des enseignes de la grande distribution en France.

### **Article 3 : Conditions de participation**

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure disposant d'un accès internet, résidant en France métropolitaine (y compris la Corse), ayant acheté un produit porteur de l'offre de la marque IDEAL.

Ne peuvent participer à ce jeu les membres du personnel de la Société Organisatrice, ses associés, ses mandataires sociaux et ses employés ainsi que leur famille, y compris les concubins, et d'une façon générale toutes les sociétés ayant participé à la mise en œuvre de ce Jeu directement ou indirectement.

La participation au Jeu se fait dans la limite d'une participation par preuve d'achat et par personne : chaque ticket de caisse prouvant l'achat d'un produit IDEAL ne peut être utilisé qu'une seule fois pendant toute la durée du jeu.

En conséquence, sont automatiquement exclus les participants ayant joué plusieurs fois avec la même preuve d'achat.

Une seule dotation sera attribuée par foyer (même nom, même adresse postale) sur toute la durée du Jeu, le foyer étant déterminé par l'ensemble des personnes vivant sous le même toit (même nom, même adresse postale).

À la fin du jeu, s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, la Société Organisatrice se réserve le droit d'annuler complètement la participation du(des) fraudeur(s). Les lots non attribués resteront alors la propriété de la Société Organisatrice.

### **Article 4 : Modalités de participation**

Pour participer au Jeu, il faut suivre la démarche suivante :

- Acheter un produit IDEAL porteur de l'offre et conserver sa preuve d'achat (ticket de caisse original ou facture). Les produits porteurs de l'offre sont les suivants :
  - o Teintures liquides 40 ml et 75 ml
  - o Teintures TOUT EN UN 230 gr et 350 gr

- Teintures de ravivage 490 gr
- Teintures pour laine
- Teintures textiles 350 gr

**>> Liste complète des produits porteurs de l'offre disponible en Annexe de ce règlement.**

- Récupérer le bulletin de participation disponible en magasin sur les boxs, ou contacter IDEAL à l'adresse [marketing@ideal.fr](mailto:marketing@ideal.fr) pour vous en faire envoyer un.
- Compléter le formulaire d'inscription sur le bulletin en remplissant tous les champs obligatoires et accepter le règlement du jeu ; seuls sont pris en compte les formulaires entièrement renseignés, étant convenu que seules les informations qui y sont communiquées font foi,
- Envoyer son bulletin de participation complété et sa preuve d'achat (ticket de caisse ou facture) avant le 31 octobre 2023 à l'adresse : [marketing@ideal.fr](mailto:marketing@ideal.fr)

Toutes les participations complètes et renvoyées dans les temps à l'adresse indiquée seront prises en compte par IDEAL pour le tirage au sort du mois.

**Les participants doivent conserver leur ticket de caisse original prouvant l'achat d'un produit IDEAL porteur de l'offre. Il leur sera demandé par la suite pour valider leur éventuel gain.**

**Article 5 : Dotations et désignation des gagnants**

Chaque mois, un tirage au sort aura lieu pour désigner 1 gagnant. Le tirage au sort de chaque mois aura lieu au début du mois suivant dans un délai de 10 jours.

Les dotations mises en jeu sont : 8 cadeaux d'une valeur unitaire de 500€, sous forme de 2 bons d'achats de 250€, à valoir chez BOULANGER. Soit 1 tirage au sort par mois (8 gagnants en tout).

Les gagnants seront contactés par e-mail et/ou par téléphone pour confirmer leurs coordonnées postales. Les dotations seront ensuite envoyées par courrier recommandé aux gagnants (dans un délai de 6 semaines suivant le tirage au sort). En cas d'adresse e-mail ou de téléphone inexacts ou erronés, la participation sera désignée comme nulle et la dotation sera alors considérée comme définitivement abandonnée et restera propriété de la Société Organisatrice.

La Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer le(s) lot(s) par un(des) autre(s) de valeur équivalente, sans que cela puisse donner lieu à quelque réclamation.

Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation, ne sont ni transmissibles, ni échangeables contre un autre lot, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement partiel ou total. En conséquence, il ne sera répondu à aucune réclamation d'aucune sorte.

## **Article 6 : Responsabilité**

La participation au Jeu se fait sous l'entière responsabilité des joueurs.

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à l'écourter, le proroger ou à en modifier les conditions.

La Société Organisatrice ne sera pas responsable de tout dysfonctionnement du réseau "Internet" empêchant le bon déroulement du jeu.

La connexion de toute personne au site et la participation au Jeu se fait sous son entière responsabilité. La Société Organisatrice attire l'attention des participants sur le fait qu'ils sont responsables des informations déclarées sur le site Internet avec leur profil.

La Société Organisatrice pourra annuler ou suspendre tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du Jeu est perturbé par un virus, bug informatique, intervention humaine non-autorisée ou toute autre cause ou événement échappant à la Société Organisatrice, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le Jeu.

**Aucune demande de remboursement ne pourra être faite auprès de la Société Organisatrice pour les frais de participation.**

## **Article 7 : Données personnelles**

Les données à caractère personnel communiquées par les participants seront informatisées par la société organisatrice, pour le traitement de la participation au jeu et pourront être conservées jusqu'à 12 mois après le début du jeu.

Pour la gestion des dotations, seuls ont accès aux données à caractère personnel, dans la limite de leurs attributions respectives les services de AC MARCA IDEAL et les prestataires habilités à traiter vos données uniquement pour le compte de la société AC MARCA IDEAL.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 06/01/78 modifiée et au RGPD (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et d'un droit de rectification des données vous concernant et, s'ils sont applicables, d'un droit de suppression, d'un droit d'opposition au traitement de vos données, d'un droit à l'effacement et à la limitation du traitement ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès.

Vous pouvez exercer vos droits, à tout moment, en effectuant une demande écrite accompagnée d'un justificatif d'identité :

- Par voie électronique à l'adresse : [marketing@ideal.fr](mailto:marketing@ideal.fr)
- Par courrier postal adressé à : AC MARCA IDEAL - 65 rue Alexandre Dumas – CS 10314 – 69518 VAULX EN VELIN. Aucun remboursement de frais d'envoi ne sera effectué pour cette demande.

Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Les données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, ou conservées au titre du respect d'une obligation légale sont archivées conformément aux dispositions en vigueur.

### **Article 8 : Dépôt et acceptation du règlement**

Le présent règlement est déposé auprès de la SCP BONNAND, Huissier de justice, 19 rue Domer, 69007 LYON.

Le règlement complet du jeu est disponible sur demande à [marketing@ideal.fr](mailto:marketing@ideal.fr) et une copie peut être obtenue sur simple demande écrite à : AC MARCA IDEAL - 65 rue Alexandre Dumas – CS 10314 – 69518 VAULX EN VELIN. Aucun remboursement de frais d'envoi ne sera effectué pour cette demande.

Le simple fait de participer au Jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Toute contestation ou réclamation relative à ce Jeu devra être formulée par écrit et adressée au plus tard le 31 décembre 2023 à l'adresse suivante : AC MARCA IDEAL - 65 rue Alexandre Dumas – CS 10314 – 69518 VAULX EN VELIN.

Le présent règlement est soumis à la loi française. Toute difficulté relative à l'application, l'interprétation ou les suites du présent règlement sera tranchée par la Société Organisatrice.

## ANNEXE : LISTE DES PRODUITS PORTEURS DE L'OFFRE

MINI - Teintures 40 ml + Fixateur 50 gr	
02 jaune citron	3 04520 615202 0
03 rouge vif	3 04520 052056 6
04 fuchsia	3 04520 052051 1
05 lilas	3 04520 052058 0
06 bleu roi	3 04520 052054 2
07 bleu marine	3 04520 052061 0
10 chocolat	3 04520 052060 3
13 noir	3 04520 052062 7
14 bleu pétrole	3 04520 615280 8
15 turquoise	3 04520 615215 0
16 azur	3 04520 052016 0
21 kaki	3 04520 052021 4
23 violet	3 04520 615223 5
25 jean bleu	3 04520 052065 8
29 rose poudré	3 04520 617229 5
31 rose	3 04520 052052 8
32 camel	3 04520 052057 3
34 fruits rouges	3 04520 052030 6
36 corail	3 04520 615281 5
39 orange	3 04520 615239 6
41 vert anis	3 04520 052041 2
67 gris anthracite	3 04520 615267 9
69 gris perle	3 04520 615269 3
70 marron glacé	3 04520 615270 9
71 moutarde	3 04520 615271 6
72 émeraude	3 04520 615272 3
MAXI - Teintures 75 ml + Fixateur 100 gr	
03 rouge vif	3 04520 060003 9
07 bleu marine	3 04520 060007 7
10 chocolat	3 04520 060010 7
13 noir	3 04520 060013 8
21 kaki	3 04520 617421 3
25 jean bleu	3 04520 060025 1
27 jean noir	3 04520 060027 5
33 prune	3 04520 615433 8
67 gris anthracite	3 04520 615467 3
68 taupe	3 04520 615468 0
74 terre cuite	3 04520 615474 1
MINI - Teintures Tout en Un 230 g	
rouge	3 04520 615703 2
fuchsia	3 04520 615704 9
bleu marine	3 04520 615707 0

chocolat	3 04520 615710 0
noir	3 04520 615713 1
turquoise	3 04520 615715 5
violet	3 04520 615723 0
orange	3 04520 615739 1
gris	3 04520 615769 8
jaune	3 04520 615771 1
émeraude	3 04520 615772 8
bleu cobalt	3 04520 615773 5
vert cactus	3 04520 615774 2
MAXI - Teintures Tout en Un 350 gr	
rouge	3 04520 615803 9
bleu marine	3 04520 615807 7
chocolat	3 04520 615810 7
noir	3 04520 615813 8
jean bleu	3 04520 615825 1
jean noir	3 04520 615827 5
gris	3 04520 615869 5
Teintures de ravage 490 gr	
bleu marine	3 04520 617607 1
chocolat	3 04520 617610 1
noir	3 04520 617613 2
bleu jean	3 04520 617625 5
gris	3 04520 617667 5
Etui de 2 sachets de 15 gr	
21 noir	3 04520 615521 2
Teintures textiles 350 gr	
01 tomate cerise	3 04520 715803 8
03 fushia	3 04520 715804 5
05 lilas	3 04520 715805 2
06 bleu roi	3 04520 715806 9
07 bleu marine	3 04520 715807 6
10 chocolat	3 04520 715810 6
13 noir	3 04520 715813 7
15 turquoise	3 04520 715815 1
21 kaki	3 04520 715821 2
23 violet	3 04520 715823 6
25 jeans color	3 04520 715825 0
32 camel	3 04520 715832 8
33 prune	3 04520 715833 5
36 corail	3 04520 715836 6
39 orange	3 04520 715839 7
69 gris	3 04520 715869 4



